
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 27 IIII 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° _____ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

018-0205

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le résultat du concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs en Aménagement Foncier, session 2018, est déclaré infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LINGANE

